



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/48/97
S/25381
8 mars 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-huitième session
Point 79 de la liste préliminaire*
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-huitième année

Lettre datée du 8 mars 1993, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la
Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que
vous a adressée S. E. M. Dobrica Cosic, Président de la République fédérative
de Yougoslavie (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de
la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée
générale, au titre du point 79 de la liste préliminaire, et du Conseil de
sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Dragomir DJOKIC

* A/48/50.

93-13358 1823V (F) 090393 090393

090393 /...

ANNEXE

Lettre datée du 8 mars 1993, adressée au Secrétaire général par
le Président de la République fédérative de Yougoslavie

A l'occasion du départ du général Satish Nambiar, commandant de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), qui était en poste sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie, je souhaiterais lui exprimer, par votre intermédiaire, notre reconnaissance pour ses efforts inlassables et sa contribution à la paix.

Dans l'accomplissement de sa mission très difficile sur le sol de cette terre tourmentée où une guerre religieuse, civile et interethnique fait rage, il a réussi à rester conséquent, juste et honnête dans ses vues ainsi que dans son action pour faire face à des difficultés aussi nombreuses que diverses. En tant que soldat, démocrate et épris de paix, il a fait montre des qualités morales et professionnelles les plus élevées dans la conduite de cette opération de paix de l'Organisation des Nations Unies, contribuant par là même à empêcher une nouvelle escalade de la guerre dans cette région.

Alors que je rends un hommage mérité au général Nambiar et exprime notre sincère regret de le voir partir, je tiens à saisir cette occasion pour vous affirmer une fois encore que la République fédérative de Yougoslavie et moi-même, personnellement, continuerons de n'épargner aucun effort pour mettre un terme aux hostilités sur le sol yougoslave et régler nos problèmes mutuels par la négociation politique.

Je compte sur les soldats de la FORPRONU maintenant sous le commandement du général Lars Eric Wahlgren, pour que, contribuant ainsi à l'édification d'un avenir plus pacifique pour tous les affligés, ils demeurent sur notre sol, continuent à s'acquitter efficacement de leur tâche et restent à la hauteur de leur mission humanitaire qui vise le rétablissement de la paix.

Permettez-moi, une fois encore, de vous manifester ma gratitude, à vous personnellement, au général Nambiar et à l'Organisation des Nations Unies pour leur mission de rétablissement de la paix.

(Signé) Dobrica COSIC
